Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°8

Janvier 2024



42 mois déjà et après?



Bilan et perspectives





Le mot du Maire



2024, une nouvelle année commence, pour laquelle je vous souhaite d'abord la santé, sans quoi rien n'est possible, ainsi que beaucoup de bons moments avec vos proches ; pour notre village, des réalisations, la qualité de vie et le bien vivre ensemble.

Lors de la cérémonie des vœux du 13 janvier, vous avez été très nombreux pour assister à ce moment de convivialité républicain. La maison du peuple était pleine et nous organiserons sans doute les vœux 2025 à la salle polyvalente.

Pour ce numéro de Castelnau Mag', nous avons souhaité faire un bilan des actions menées depuis notre élection.

Certes nous avons dépassé le mi-mandat mais il faut se souvenir que nous avons pris nos fonctions avec 3 mois de retard à cause du confinement et que nous avons vécu les 2 premières années sous les fortes contraintes de la pandémie.

Comme je l'ai rappelé lors des vœux, pas de grandes réalisations coûteuses mais une gestion rigoureuse, nécessaire en ces temps perturbés, sans augmentation des taux de taxes foncières. Nous revendons les éléments de patrimoine inutiles pour faire ensuite des investissements et améliorer le quotidien.

En même temps, nous achetons des terrains proches du village afin de préparer l'avenir et nous changeons l'éclairage pour des leds en prévision de futures économies.

Continuons ensemble.

Votre maire, Didier MICHEL

SOMMAIRE

Édito	p.1
42 mois déjà	
Bilan et perspectives	p.3
Actualités	p.14

Économie	p.20
Enfance et jeunesse	p.22
Vie des associations	p.24
Infos pratiques	p.28

Diffusion

Page Facebook

« Castelnau notre village »

Site mairie

https://www.castelnau-de-guers.com

Nous remercions toutes les

personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

Responsable de la publication

Didier MICHEL

Rédaction

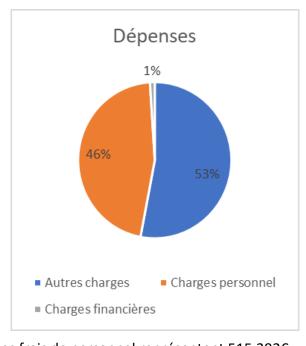
Mairie de Castelnau de Guers

La gestion financière

râce à des dépenses maitrisées malgré les augmentations dues à l'inflation, l'épargne brute, c'est-à-dire l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses est confortable et permet d'investir :

> Excédent 2021 : 142.073€ Excédent 2022 : 243.699€ Excédent 2023 : 183.018€

Répartition des charges 2023 :



Les frais de personnel représentent 515.392€.

Parmi les autres charges, l'électricité représente 73.046€ (47.579€ en 2022), la CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée) 55.307€, le service incendie 29.923€, la restauration scolaire et

l'ALSH (centre de loisirs) 29.923 et les locations mobilières 32.106€.

1800000 1600000 1400000 1200000

> 2021 2022 20 ■ Dépenses ■ Recettes

800000

600000

400000

200000

DEPENSES et RECETTES DE
FONCTIONNEMENT

DEPENSES et RECETTES DE
D'INVESTISSEMENT

Produits 27% 29% Dotations Autres Impôts et taxes

Répartition des produits 2023 :

Nous n'avons pas augmenté le taux des taxes foncières depuis 2020. Les augmentations constatées sur vos avis de taxe foncière sont dues à l'augmentation des bases décidées par l'Etat.

Autres produits:

⇒ Locations immobilières

43.674€

Redevances et droits cantine et ALSH 51.807€

900000 800000 700000 600000 500000 400000 200000 100000 0 2021 2022 2023 Dépenses Recettes

... PERSPECTIVES

Le désendettement se poursuit en 2023. Nous n'avons contracté aucun emprunt depuis 2020. Pas d'investissement inconsidéré et non calculé, pas de hausse des taux de taxes foncières, mais des investissements qui préparent l'avenir et permettront des économies futures (ex : remplacement des lampes par des lampes LED). Devant les incertitudes des prochaines années : inflation, coût de l'énergie, maintien ou diminution des dotations, nous poursuivons une gestion prudente.

Amélioration du cadre de vie

A l'heure où le monde s'embrase avec de nombreux conflits, l'amélioration du cadre de vie est un atout du bien vivre ensemble. Il est important de promouvoir des lieux d'entraide, des moments de rencontre et des initiatives de dialogues qui fédèrent les Castelnaulais.

PARTAGER ET ÉCHANGER

- Les jardins partagés « des Caminières », lieu d'échanges et d'entraide avec 31 parcelles cultivées dont une nommée « Parcelle du Cœur ». Les légumes seront offerts à des associations caritatives,
- ⇒ Les réunions de quartier et les réunions d'information pour des projets spécifiques,
- Organisation du repas des ainés,
- La cérémonie d'accueil des nouveaux Castelnaulais(es),
- Communication via la page Facebook, 911 followers, l'application Illiwap, 506 abonnés et le site de la mairie.













ASSURER LA SÉCURITÉ DES CASTELNAULAIS

Une responsabilité nécessaire au service de tous

- Aménagement de voies douces,
- Installation de 11 caméras de vidéosurveillance,
- Ralentisseur route de Pomerols,
- Radars pédagogiques,
- Nouveaux équipements pour la policière municipale (changement de véhicule et achat d'un vélo à assistance électrique facilitant ses déplacements),
 - Mise en place de défibrillateurs.

RÉHABILITER, AMÉNAGER, RESTAURER

Une attention constante pour une dynamique du village

- Réfection de l'allée du cimetière,
- Aménagement du parking de l'Airette et du parking Georges Brassens,



COÛT DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS

	Montant des travaux HT	Montant des subventions		
Réfection parking de l'Airette	60 075€	24 030€ - CAHM (Agglo) 13 000—Conseil départemental		
Allée du cimetière	21546€	15 400€ - Conseil Départemental		
Chemin des saliniers (2 tranches)	94 374€	31 150€ - Conseil Départemental		
Toitures (pompiers, rues Parnasse et Néréide)	54 341€	15 400€ - Conseil Départemental		
Arrêts de bus	23 092€	4 700€ - Conseil Départemental		





Avenue de Marseillan

- Chemin de Saliniers
- Réfection des toitures au local des pompiers et aux appartements rue Néréide et Parnasse,
- Changement des canalisations Montée de la Garenne et reprise de l'enrobé, aménagement des arrêts du bus,
- Réfection des 2/3 du chemin des saliniers,
- Changement des canalisations chemin des Caminières, reprise de l'enrobé.





- Reprise du sol au terrain de tambourin pour un entrainement sécurisé de nos équipes,
- Aménagement rue de l'Aventin (voie douce, reprise de l'enrobé, nouvelle répartition des éclairages sur toute la rue avec achat de 2 lampadaires).



- Aménagement des deux salles au RDC du Beffroi, une pour le club photos et l'autre pour les associations,
- Réfection de l'appartement rue Néréide,
- Changement de deux clims réversibles à la maison du peuple,
- Aménagement d'un local pour les chasseurs.

COÛT DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS

	Montant des travaux HT	Montant des subventions		
Rue de l'Aventin	58 653€	19 646€ - DETR état 11 800€ - Conseil Départemental		
Éclairage public	86 120€	57 414€		

AMÉLIORER LE CADRE DE TRAVAIL

- Réfection d'une partie des bureaux de la mairie, de la salle du conseil municipal et du hall d'accueil,
- Création de deux bureaux, urbanisme et police municipale,
- Installation de la fibre.







... PERSPECTIVES

- Réfection de l'escalier de la mairie et des bureaux des secrétaires par le personnel du service technique,
- 3^{ème} tranche du chemin des Saliniers,
- Aménagement du terrain attenant à l'ancienne maison de Mr et Mme Peyroche (2 400m²):
 - * Construction du mur de séparation entre le futur square nommé espace Louis Cauquil et la maison,
 - * Plantations et aménagement du terrain avec toilettes publiques côté rue la Descole pour les enfants de l'école et du centre de loisirs et côté montée de la Garenne pour le public.







LA CHÈVRERIE

Suite à la cessation d'activité de la bergère, nous avons aidé Marie-Alix à reprendre le projet. Elle s'engage sur une activité de chèvrerie avec création d'une fromagerie. L'agglo finance l'installation en réinvestissant dans le bâti de deux locaux, le laboratoire et la salle de traite.

LE LOTISSEMENT DE LA DESCOLE

Aménagement du lotissement communal de la Descole à l'entrée du village, route de Pinet / Pomerols, 16 à 18 lots seront proposés de 250 à 500 m² afin de faciliter l'installation de jeunes couples.

LA CAVE COOPÉRATIVE

- Actuellement, nous finalisons avec un cabinet d'experts la rédaction d'une concession d'aménagement, plus simplement un appel d'offre, auprès de promoteurs aménageurs.
- Les grandes lignes :
 - -> Démolition des 2/3 de la partie arrière de la cave et construction d'un collectif fléché social sénior,
 - -> Maintien du local accolé à la cave sur 2 niveaux pour un usage communal et associatif,
 - -> Implantation d'un établissement type brasserie au RDC,
 - -> Stationnement arboré,
 - -> 14 terrains à bâtir autour de la cave.
- Après étude des différentes propositions, le candidat retenu pour la réalisation achètera la cave et le terrain.

Ce projet ne devrait pas voir le jour avant 2026 et sera présenté à la population lors d'une réunion publique.

Préservation et valorisation du patrimoine



n atout pour la commune et une attractivité touristique, la valorisation du patrimoine est un enrichissement culturel au service de tous.

- Rénovation de la porte de la chapelle des pénitents, du monument aux Morts et de la Croix de la Mission dans le cadre des projets "Petits patrimoines",
- Rénovation de la fontaine place de la mairie,
- Travaux à la chapelle des Pénitents (consolidation des fondations et reprise du mur extérieur).

COÛT DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS

	Montant des travaux HT	Montant des subventions
Travaux chapelle des Pénitents	89 183€	13 377,43€ - CAHM
	09 102€	13 400€ - Conseil Départemental
Monument aux Morts	6 150€	2 562€ - CAHM
Réfection porte de la chapelle	4 549€	2 399€ - CHAM
Croix de la mission	10 545€	5 000€ - CHAM

... PERSPECTIVES

Un livret sur le monument aux morts situé avenue de Pézenas sera publié dans les prochains mois.

Suite à la restauration de la statue et de son socle, l'historien castelnaulais Michel Christol, professeur émérite, a lancé le projet de l'écriture d'un ouvrage sur ce monument en collaboration avec la mairie, Elodie Garçon élue chargée du patrimoine et Suzette Bedos native de Castelnau de Guers.



Vous pourrez prochainement découvrir cette publication sous le titre "Le monument aux Morts de Castelnau de Guers. Un lieu de la mémoire communale".

Cet ouvrage vous livrera l'histoire des 42 soldats de la grande guerre inscrits sur le monument. Il vous sera également expliqué que le choix du lieu, du monument et de l'artiste est lié à des concours de circonstances, des retournements de situation, mais aussi, à des rencontres d'artistes.

MAISON DU PATRIMOINE

- Aménagement de la chapelle des Pénitents pour en faire une maison du patrimoine,
- De nombreuses pièces archéologiques seront mises à disposition par le Président de l'ASPAHC autour de la copie du sarcophage de Piquetalin, actuellement prêté et exposé au musée archéologique de Lattes.

Le bien-être des enfants

es enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. L'éducation des enfants est d'abord la mission des parents. Au fur et mesure que l'enfant grandit, son développement s'inscrit en interaction avec l'environnement, d'où l'importance de l'engagement de la municipalité en faveur des actions éducatives, en concertation avec les équipes de l'école et du centre de loisirs.

- Accompagnement des projets du centre de loisirs (séjours d'été, sorties à la journée ...) et de l'école (le numérique, maintien des subventions ...),
- Aménagement de l'espace jeux à l'espace Brassens et à l'espace Beauregard,
- Un nouveau portail famille, Parascol, pour les inscriptions à la cantine et au centre de loisirs,
- Recrutement de 2 contractuelles pour encadrer les enfants à la cantine,
- Mise en place du Pass assoc', facilitant l'inscription des personnes ayant des faibles revenus auprès des associations castelnaulaises.







... PERSPECTIVES

- Réfection du sol de la cour de l'école. Compte-tenu des différents aménagements passés, le sol est très irrégulier avec des fissures et des trous,
- Mise en place d'un escalier reliant la cour de l'école et le jardin en contrebas,
- Remplacement du barnum par une toile tendue,
- Projet de changement du prestataire de cantine, actuellement société SHCB. À compter du mois de Juillet, nous envisageons un partenariat avec le CATAR qui devra être voté en conseil municipal,
- Création d'une "commission jeunes",
- Poursuite des séjours d'été avec les enfants du centre de loisirs sans augmentation de la participation des parents.

Aíder nos aínés, la solidarité aintenir le lien social intergénérationnel avec des activités et des initiatives de rencontre et d'apprentissage

est essentiel.

Le CCAS accompagne nos ainés dans leurs démarches afin de lutter contre l'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

AIDER NOS AINÉS

- L'atelier mémoire,
- Le passage gratuit de l'Apibus qui s'adresse aux séniors et a proposé des ateliers « informatique », jeux de société, fabrication de produits ménagers et atelier virtuel,
- Animation pendant la "semaine bleue", semaine nationale des personnes âgées et retraitées. Des ateliers intergénérationnels se sont déroulés au centre de loisirs : pâtisserie, balade en garrigue, repas pris en commun.
- Création d'une liste de personnes vulnérables (vaccination pendant le COVID, canicule).









AIDER, LES POPULATIONS SINISTRÉES

- Soutien à l'Ukraine : collecte de vêtements, de produits d'hygiène ...
- Dons de 1000€ pour les sinistrés suite aux tremblements de terre en Turquie et au Maroc.





PARTICIPATION À DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

- Collectes pour le secours populaire,
- Organisation du Téléthon,
- Mise en place d'une mutuelle communale,
- Accompagnement de personnes pour les démarches administratives.







Rappel des coordonnées

Stéphanie AZEMA

0475646363

azema.stephanie@mutualia.fr





Totalité des dons en 2023, 2349€

- ⇒ La municipalité 1000€
- Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie/ Maroc 60€,
- Association Club Photo Castelnau de Guers 20€,
- Club du 3^{eme} Âge 100€,
- Association Multisports et Culturelle 400€,
- Association Arts au Château de Guers 100€,
- Association des Propriétaires et Chasseurs 50€,
- Cousido de pleg à pleg 228€,
- Participation individuelle 10€,
- Club Omnisports Castelnaulais 381€.





TÉLÉTHON, DES

ASSOCIATIONS SE MOBILISENT.

- Vente de gâteaux, soirée jeux de société, tombola,
- Des activités sportives : tournoi de foot, de pétanque et de tambourin, badminton, tir à l'arc, randonnée,
- Dons divers.

L'environnement

ne écologie responsable pour préparer le Castelnau des futures générations et maitriser les dépenses énergétiques de la commune, un devoir civique.

- Aménagement des jardins partagés,
- Extinction de l'éclairage public la nuit en adaptant les horaires l'été et l'hiver,
- Participation à l'opération 8000 arbres avec 22 arbres plantés,
- Installation de bornes biodéchets,
- Mise en place d'un composteur dans l'espace Louis Cauquil afin d'y déposer les déchets alimentaires de la cantine, sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire,
- Organisation de journées "Nettoyons la nature" avec les associations Ocean Rescue en collaboration avec Mutualia et l'AC3,
- Aménagement de l'entrée du village avec des plantations,
- Installation de boîtes à mégots destinées au recyclage.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Remplacement de 67 lanternes et 16 tubes néon par des éclairages LED,
- Remplacement des anciens convecteurs électriques par des climatiseurs réversibles.









Opération 8000 arbre

... PERSPECTIVES

- Poursuite du remplacement des lampadaires par des leds, 93 en 2024 et 99 en 2025,
- Remplacement de la chaudière à gaz de l'école par une pompe à chaleur,
- Réaménagement de l'espace Belzunce,
- Aménagement d'un square attenant à l'école, il portera le nom de Louis Cauquil, maire de Castelnau durant 36 ans de 1953 à 1989.
- Remplacement progressif des PAV (points d'apport volontaire) par des containers enterrés.

Des actions culturelles et festives

epuis 2021 et l'assouplissement des règles sanitaires, les festivités sont de retour au centre du village, place de la mairie et dans la cour du château.

Ces soirées conviviales et divertissantes fédèrent les Castelnaulais en contribuant à une dynamique du lien social.

ORGANISATION DES FESTIVITÉS

- La fête votive qui se déroule tous les ans au mois de janvier,
- La fête de la musique,
- "Le Picpoul de Pinet s'invite au château de Guers",
- Les marchés de producteurs lors des soirées d'été,
- Le marché de Noël.









L'INVESTISSEMENT DES ASSOCIATIONS

Les associations jouent un rôle essentiel dans notre commune.

Les activités proposées sont variées : sportives, culturelles et artistiques. Elles permettent aussi aux habitants de se divertir en donnant vie à la commune et créent du lien et de la convivialité.

Elles participent à des actions de solidarité.









COLLABORATION AVEC LES

ASSOCIATIONS

- Organisation de festivités et d'événements,
- Aide logistique lors de manifestations, prêt de matériel, participation des services techniques,
- Maintien des subventions.



Retour en images





Accueil des nouveaux arrivants vendredi 20 octobre, En présence du personnel communal, des associations et des commerçants.





Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre.







Hommage à Dominique Bernard

Lundi 16 octobre, à 14h, tous les établissements scolaires de France ont marqué une minute de silence en hommage à la mort de Dominique Bernard, professeur victime d'un acte terroriste et décédé le vendredi 13 octobre dans un collège à Arras.

Les élèves du CM1/CM2 se sont joints à quelques Castelnaulais sur la place de la mairie.

Actualités CONTUNAI, NOTE VILLES



Le marché de Noël



ette année grâce à une météo plus clémente, les Castelnaulais ont davantage profité du marché de Noël installé place de la mairie.

Nouveauté cette année, une structure gonflable qui n'a pas désempli durant tout l'après-midi. Un grand merci aux participants qui ont exposé et vendu leurs produits.

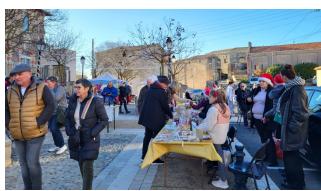
Les Castelnaulais ont pu échanger avec le sénateur Hussein Bourgi qui nous a rendu visite.

Il a abordé les projets de la municipalité et visité le château et l'église.

Rendez-vous en décembre 2024 pour notre prochain marché de Noël.









Actualités OCTUBRIO ROTHE PULLAR

Cérémonie des voeux

a cérémonie des vœux s'est déroulée samedi 13 janvier à la maison du peuple en présence des maires de Aumes, Pomerols et Pinet et de Vincent Gaudy maire de Florensac et conseiller départemental.

Le sénateur Hussein Bourgi qui nous avait déjà rendu visite au marché de Noël s'est joint aux Castelnaulais lors de cette soirée.

La salle était comble et il fallait jouer des coudes pour s'approcher du buffet lors de l'apéritif dinatoire offert à la population.

Une soirée très conviviale et sympathique!















Actualités CONTROL METALLIA



Fête votive 2024

ette nouvelle édition 2024 a été à nouveau un franc succès avec une participation massive à la hauteur des prestations proposées.

Dès vendredi soir 19h30 à l'ouverture des portes, la salle polyvalente s'est très vite remplie. La soirée a débuté avec un apéritif offert par la municipalité, accompagné par l'orchestre Paul Selmer.

Comme d'habitude, nous avons assisté à une très belle soirée, renouvelée samedi, les chanteuses, les chanteurs, les danseuses et les musiciens nous ont impressionnés par leur professionnalisme.

Afin d'assurer la sécurité, trois policiers municipaux d'Agde ont été mis à la disposition de la municipalité.

Merci au comité des fêtes pour l'organisation de cette fête votive.









Concert à l'église

imanche à 11h00, un concert vocal offert à la population a été donné à l'église qui était comble.

Patrice au synthétiseur piano a accompagné Céline soprano, Florian baryton et Méliès ténor léger pour un spectacle d'une très grande qualité, au répertoire varié et



rythmé qui a enchanté tous les spectateurs.

Un grand bravo aux artistes et à Loïc le jeune preneur de son âgé seulement de 17 ans et à Paul Selmer pour l'organisation de cette prestation.

Un verre de l'amitié était ensuite offert aux spectateurs à l'espace Brassens.







Repas spectacle avec les 1001 Ladies









Mercredi, jour des enfants

Vous avez tous constaté l'absence des manèges enfants et des auto-tamponneuses. Avec le comité des fêtes, nous avons été prévenus au dernier moment sans solution de remplacement. Une fête sans manèges n'est pas une fête.

Les forains concernés nous ont répondu que depuis le covid, ils avaient une baisse d'activité et qu'ils ne faisaient pas assez de recettes à Castelnau.

Nous allons donc les rencontrer rapidement pour trouver une solution. Peut-être remonter les attractions autour de la place de la mairie ?

95 tickets d'une valeur de 3€ ont été offerts par la municipalité aux enfants présents au loto mercredi après-midi afin de participer aux quelques attractions restantes.



Actualités 🖽



Le repas des aines

a municipalité offrira un repas aux aînés le vendredi 12 avril à la salle polyvalente.

Vous avez 60 ans et plus ? N'hésitez pas à venir vous inscrire à l'accueil de la mairie du 11 mars au 5 avril ou par téléphone au 04 67 98 13 61.

Ce repas sera l'occasion pour nos aînés de se retrouver. Le groupe « Sensation »

animera ce moment festif.



Au plaisir de vous retrouver!

Menu

Apéritif et bouchées apéritives

Feuilleté de mousse de chèvre

et légumes confits

Cuisses de canettes

sauce au thym

accompagnées de légumes

Assiette de 3 fromages

Fondant chocolat blanc

et framboise

Café et digestif



Bouchées apéritives préparées par Croq's John. Le repas sera accompagné des vins des domaines de Castelnau de Guers.

Élections européennes

L'année 2024 sera ponctuée par les élections européennes le dimanche 9 juin. Elles ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Date limite des inscriptions en Mairie (format papier) :

Vendredi 3 Mai 2024

Date limite des inscriptions en ligne (Dématérialisées) sur service <u>public.fr</u> :

Mercredi 1 Mai 2024

Vérifier votre situation électorale en ligne :

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune grâce au téléservice «Interroger sa situation électorale».

Rendez-vous sur le site service-public.fr

Attention : le téléservice ne fonctionne que si vous remplissez l'ensemble des champs et que vous indiquez tous vos prénoms dans l'ordre de l'état civil.

Les procurations seront encore simplifiées :

Pour les seules élections européennes, l'électeur effectuant une demande de procuration en ligne sera dispensé de déplacement s'il «atteste de son identité» sur le service en ligne France identité (en cours d'expérimentation).

A qui peut-on donner procuration?

Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur une liste électorale communale (y compris une liste électorale complémentaire) ou sur une liste consulaire.

A compter du 1er janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant (art. L. 722). En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Le mandataire doit également avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée. Il doit ainsi pouvoir voter lui-même à l'élection pour laquelle il est porteur d'une procuration.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Claudia :

- * urba@castelnau-de-guers.com
- 04 67 98 16 94

Présentation d'un domaine



2024 est l'année qui marque nos 10 ans

à Castelnau de Guers!





n travail en Famille et de père en fils : **Guillaume et Marion** frère & sœur sont aujourd'hui la sixième génération de vignerons qui cultivent avec grand soin et amour leur vignoble implanté sur la commune de Pomerols et Castelnau de Guers. Notre Terroir est diversifié, nos vignes sont implantées sur des sols argilocalcaires et des cailloutis Marno-calcaire rouge idéalement exposés plein sud entre « **Terre & Mer »** : d'un côté **l'étang de Thau** et de l'autre **la Garrigue.**

e domaine Reine Juliette est situé à Castelnau de Guers au « Lieu-dit Montre-don » au cœur de l'Appellation Picpoul de Pinet. Par sa situation, le vignoble bénéficie d'un micro-climat. Le climat est tempéré par les brises et les brouillards marins, idéal pour parfaire la maturité de nos vins.



a via Domitia dite chemin de la **Reine Juliette** est la plus ancienne voie romaine de Gaule. Construite en 118 avant J.C reliant l'Italie à l'Espagne, elle favorisa l'expansion de la viticulture dans le **Languedoc**. La légende raconte qu'une certaine **Reine Juliette** donna son nom à ces lieux lors de son passage.

Le domaine bordant cette voie hérita de ce nom.





otre exploitation est certifiée **HVE** Haute Valeur Environnementale depuis 2018. Nous cultivons nos vignes avec l'objectif quotidien de préserver l'environnement et de respecter les valeurs d'une agriculture en lien avec la faune et de la flore sauvage. **Cette certification** repose sur le contrôle des indicateurs relatifs à la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation.



armi notre dernière nouveauté, nous vous présentons notre cuvée « Patience » qui est un vin en AOP Picpoul de Pinet avec un élevage en cuve sur lie fine qui apporte gras et longueur en bouche, se distinguant de notre cuvée classique « Terres rouges » qui se caractérise plutôt par plus de vivacité avec des notes d'agrumes et de fruits à chair blanche comme la pêche.

Le Domaine vous accueille du Mardi au Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 et en période estivale également le samedi matin de 10h à 12h.

Site internet : domainereinejuliette@orange.fr

Numéro tél : 0635256778 Adresse mail : marion.allies0765@orange.fr





Économie



Création d'une MECS, Maison d'Enfants à Caractère Social

L'association «Terres rouges » a fait récemment l'acquisition de la «villa Bernadette», ex-propriété de Mme Bernadette Christol, route de Florensac.

Cette association, dépendante et financée par le conseil départemental de l'Hérault, souhaite y créer une maison d'accueil pour des enfants ou des fratries qui ont été retirés à leurs parents.

Les enfants retrouvent dans ce type de structure une vie de famille,

vont à l'école et retournent parfois le week-end chez leurs parents.

Dans un premier temps, 7 enfants (3 ans à 18 ans, garçons et filles) seraient hébergés. 7 autres dans un second temps avec la construction d'une extension.

Nous avons rencontré la responsable de ce projet qui souhaite une intégration totale à la vie du village.

La structure nécessitera 17 équivalents temps plein dans tous les domaines : maîtresses de maison, moniteur éducateur, surveillant de nuit, agents d'entretien, etc...

Des formations peuvent être envisagées pour les personnes qui voudraient intégrer cette maison.

Nous pouvons vous renseigner en mairie.

Vous pouvez directement candidater et uniquement par mail :

recrutement.ltr@adpep34.org



Ne pas trier, c'est polluer!

e tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles et de participer à "l'économie circulaire".

Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire.

Les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine et des petits déchets verts. Ils représentent 1/3 de nos bacs d'ordures ménagères. Ils peuvent être transformés en compost destiné à notre agriculture locale ou en biogaz pour une partie des véhicules du Sictom Pézenas-Agde.

Trier, c'est donc préserver les ressources naturelles, éviter le gaspillage et limiter les pollutions.

Pensez-y!









Enfance et jeunesse

À l'école des Sautarochs

epuis la rentrée des vacances d'automne, les projets et sorties scolaires se sont enchaînés pour les petits Sautarochs de la Toute Petite Section au CM2.

- Les élèves de CE1/CE2 ont mené un projet Archéologie avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui les a conduits à Agde et à Caux.
- Les élèves des classes de Maternelle et GS/CP se sont rendus à la Scène de Bayssan pour assister au Spectacle « Bateau ».
- L'année scolaire 2023/2024 étant placée sous le signe des JO, la flamme Sco'lympique a fait un détour par notre école et les CM1/CM2 découvrent de nombreux sports olympiques.
- Les élèves des classes de CE1/CE2 et GS/CP se sont rendus à Lodève pour visiter le Musée et participer à des ateliers « fouilles ». Le bus les a ensuite conduits pour pique niquer à la Forêt de l'Escandorgue.
- Les classes de CE et CM ont participé, encore cette année, au Festival International du Film d'Education qui avait lieu à la Scène de Bayssan.
- Suite au projet photo du printemps dernier, les élèves de CM ont participé à l'exposition Temps d'Expo à Pézenas où ils ont pu admirer le travail d'écriture et de photographie des 4 classes de l'école.
- La classe de GS/CP a eu la chance de pouvoir se rendre à l'Opéra de Montpellier pour assister à une représentation du spectacle « L'histoire de Babar, le petit éléphant ».
- Comme chaque année, le Père Noël est passé à l'école pour distribuer le livre offert par la Municipalité. Merci à lui de nous rendre visite chaque année! S'en est suivie une fin de journée à la Salle du peuple dans la joie et la convivialité avec le traditionnel petit marché de Noël et les chants des enfants qui ont permis de récolter des fonds pour la Coopérative Scolaire.
- Nous avons clôturé la semaine de Noël par le traditionnel goûter offert par la Municipalité aux petits Sautarochs.

Bonne année 2024 à tous ! Pour l'équipe enseignante, la Directrice Julie Nadal









Enfance et jeunesse



Une année qui se termine en beauté pour nos jeunes Castelnaulais.

Depuis septembre, plusieurs projets ont vu le jour : les moments de partage avec les papis et mamies de Castelnau, les journées pyjama au centre de loisirs, l'arrivée de nos chers lutins farceurs, les activités de noël...

Deux journées ont été organisées avec nos ami(e)s du 3ème âge ce qui a ravi les petits comme les grands. Ces derniers ont pu se retrouver autour d'activités culinaires, balade dans la garrigue, moment de partage pendant le repas et temps calme... L'équipe d'animation travaille actuellement sur l'organisation des nouvelles journées intergénérationnelles pour maintenir ce lien.









Comme l'année dernière, les enfants de l'école ont eu la visite de deux lutins farceurs qui n'ont pas manqué d'imagina-

tion pour les bêtises. Ce qui comme d'habitude a bien fait rire les petits comme les grands...

Une nouvelle journée pyjama a été organisée au centre de loisirs le dernier mercredi de décembre. Elle a rencontré un franc succès (une vingtaine d'enfants présents). Au programme de cette journée cocooning : activité cuisine, jeux de société, contes et légendes... le tout dans nos plus beaux pyjamas.

En ce début d'année, l'équipe pédagogique travaille sur le planning des vacances de février qui vont arriver vite. Le thème choisi est "Le monde fantastique".

D'autres projets verront le jour durant l'année, comme continuer le développement des activités intergénération-nelles, notamment autour d'un loto avec nos amis du troisième âge suivi d'un goûter préparé par nos petites mains, un projet sur l'environnement...

Un séjour est aussi en cours de préparation, il aura lieu du lundi 29 juillet au vendredi 2 août. Le lieu retenu est "Le Chalet Ma Neou" aux Angles. Les animateurs reviendront vers vous dès que ce projet sera définitif.

Toute l'équipe du service enfance jeunesse, vous présente ses vœux pour 2024."









ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

UHAAC (Union Héraultaise des Anciens Combattants)

hers adhérents, sympathisants et amis.

Que l'année 2024 vous apporte à vous et à vos proches le bonheur et surtout la santé! Que la paix règne sur la France et dans le Monde!

Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée le 21 octobre 2023 :

Bureau FNACA 2024

Président, Arnaud Francis - Trésorier, Hayere Claude – Secrétaire, Rouvrais Jean.

Bureau UFH 2024

Président, Arnaud Francis – Trésorier, Hayere Claude – Secrétaire, Ségura René.

Porte-drapeau, Grandguillotte Bernard.

Du monde pour célébrer le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice le 11 novembre 2023. Comme chaque année, devant le Monument aux Morts route de Pézenas et devant la stèle des frères Barthélémy, nous avons déposé une gerbe. Puis c'est devant la stèle aux Morts de toutes les guerres (cimetière) à 11h45 qu'a eu lieu la cérémonie : dépôt de gerbes, lecture des messages par les enfants de l'école, par le président des AC et par le Monsieur le Maire qui a tenu à remercier le public venu nombreux, les enseignants accompagnés des élèves, les musiciens, la délégation de gendarmes, les pompiers, les anciens combattants et porte-drapeaux, l'équipe municipale.

Un vin d'honneur a été offert à la salle Polyvalente par la Municipalité

5/12/23 Cérémonie au cimetière en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie.

Prochaines Activités en 2024 :

- 19 mars 2024, Cessez le feu en Algérie. Cérémonie à Sète le matin et à Castelnau-de-Guers à 11h45 au cimetière.
- 18 avril 2024, 43ème congrès départemental FNACA à Bessan.
- 4 mai 2024, Congrès Départemental UFH à Murviel les Beziers.
- 8 mai 2024, Commémoration de la Victoire de 45. RDV 11h45 devant le Cimetière de Castelnau.

Bon courage à Tous

Le président





AC3 Association des Copains et des Copines du Carrefour

'AC3 (car 3 C)

Association des Copains et des Copines du Carrefour organise au printemps une rando découverte par mois et reprend dès le mois de juin plusieurs randonnées dans la garrigue dont des randos bivouacs couplées à des randos lunes ou noires en juillet et en août.

Ces randos seront annoncées 15 jours avant par les moyens de communication de la mairie et des affiches.

Le Président, B. Woimant



Générations Castelnau

uel plaisir de vous retrouver après ces fêtes de fin d'année, j'espère que le Père Noël a su vous gâter !

La rentrée 2023-2024 est déjà bien entamée, notre hiver n'est, pour le moment, qu'une continuité de l'automne, de belles journées se font encore sentir, espérons que la pluie attendue par beaucoup saura se faire présente.

L'Association GENERATIONS CASTELNAU est donc heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle année, et toute l'équipe de GENERATIONS CASTELNAU vous souhaite de belles et bonnes choses pour 2024, mais surtout de profiter de la vie, de vos proches et de garder ou retrouver la santé.



Castelnau

La saison des Lotos a été relancée et nous avons pu vous proposer les <u>dimanche 5 novembre</u> et <u>vendredi 22 décembre</u> derniers, nos habituels lotos de fin d'année, toujours aussi riches et conviviaux.

Nous vous attendons déjà impatiemment le <u>dimanche 25 février</u> prochain à 16h à la Maison du Peuple pour un nouveau moment de rigolade, de convivialité mais surtout pour passer un bon moment ensemble autour d'un nouveau loto, riche en surprises et en lots.

Nous vous donnons RDV ensuite le <u>samedi 16 mars</u> prochain à la Maison du Peuple, pour une nouvelle soirée dansante autour de musiques d'hier à aujourd'hui. Entrée libre, petite restauration et buvette sur place, dès 20h. Informations précises à venir.

De belles soirées et spectacles sont en cours de gestation pour 2024, et bien d'autres choses.

N'hésitez pas à nous contacter via la page Facebook, Instagram ou par téléphone.

A très vite.

Les bénévoles de l'Association GENERATIONS CASTELNAU









L'ASPAHC - Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau

L'assemblée générale de l'association du patrimoine aura lieu le samedi 24 février à partir de 18h à la Maison du peuple.

Après le traditionnel vin d'honneur suivra un repas sur inscription ouvert à tous (apporter ses couverts).

Menu

- Entrée : salade crudités (betterave, carottes râpées avec sa tranche de pâté et cornichons),
- Plat : macaronade saucisse-viande,
 - Fromage: camembert et fourme d'Ambert, confit de figues,
 - Dessert : moelleux au chocolat et sa crème anglaise,
- Café, vin compris.

Prix 20€, réservations auprès de Croq's John 06 21 51 60 65 jusqu'au 19 février.



Club du 3^{ème} âge

Voici les projets à venir en ce début d'année :

- Grand repas le 18 février,
- Loto le 17 mars
- Le grand cabaret de Paris à la salle Zinga Zanga à Beziers le 19 mars.
- Voyage au Pays Basque du15 au 18 septembre.
- Des sorties d'une journée sont à définir.

Rétrospective 2023 en photos.







Quelques adhérents devant un magasin de la Jonquera

Espagne le 16 décembre



19 octobre, spectacle "les pépites de l'Amérique du Sud" au Casino du Cap d'Agde

Jardin des Caminières

our la 3^{ème} année consécutive, les jardins continuent d'être cultivés et embellis par les jardiniers et jardinières du chemin des Caminières.

La dernière AG en date du 20.11.2023 a permis l'élection du nouveau bureau composé de Witney Belle-Albaret au poste de présidente, Elsa Aldebert au poste de Trésorière et Bernard Woimant au poste de secrétaire.

De nouveaux projets seront mis à l'honneur en 2024 comme la création d'une parcelle du cœur cultivée par les adhérents à destination des personnes défavorisées, la 3^{ème} couche de peinture sur le container, l'amélioration des parties communes pour plus de convivialité et la plantation d'arbres.

Si vous souhaitez vous inscrire et adhérer à l'association pour vous prêter au jeu des pousses et de la culture, n'hésitez pas à nous contacter :

jardinsdescaminieres@gmail.com

Witney Belle-Albaret, Présidente de l'association.





AMSC : Association MultiSports et Culturelle de Castelnau de Guers.



CPN : Connaître et Protéger la Nature.

uite à l'enthousiasme et à la réussite des stages « **NATURE AVENTURE** », cette année encore l'AMSC reconduit et propose les dates suivantes :

STAGES JEUNES 6-13 ans :

- Du lundi 12 Février 2024 au vendredi 16 Février 2024 (vacances scolaires),
- * Du Lundi 15 Avril 2024 au Vendredi 19 Avril (vacances scolaires).

STAGE ADULTE:

Du jeudi 15 Avril au Dimanche 12 Mai.

Pour infos: Ariel Bassoulet 07 85 38 41 07



Pour les inscriptions c'est ici : https://bit.ly/3S8zQMT

Pour les renseignements et informations https://bit.ly/3vFspUM

Vous pouvez également passer par le QR code





« JEUX de SOCIETE » pour enfants, ados, familles.

À LA MAISON DU PEUPLE.

Vendredi 22 Mars, vendredi 26
 Avril, vendredi 24 Mai.

À partir de 19H jusqu'à 23h. Soirées conviviales, fraternelles.

Restauration à prix réduit.







Infos diverses

Etat civil

RGPD - Règlement Général sur la Protection des

Données

fin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

Mariages

GOUDARD Christopher et MICHEL Anaïs FERRANDO Christophe et MICHEL Aléxia ALIOUA Zakaria et ELICES Lisa

Décès

MANIQUET Micheline SERS Jean-Charles HUJOL Patrick JOULIAN Bernard

Naissances

SANHET Valentin MUNOZ Margot CROS Gabriel MORALES Layannah SALMERON MARS Arya

Infos pratiques

Accueil du public

Du lundi, au vendredi 8h30/12h00

Service urbanisme sur RDV

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Agence postale municipale

Du lundi au vendredi 8h30/12h00

Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.

Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste** 7 bis avenue des Sautarochs 04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose 22 rue du Peyral

04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise, **psychologue** 5 place du jeu de Ballon 04 67 90 75 03

L'équipe municipale

Suite aux nouvelles démissions de conseillers de la liste d'opposition, les 3 suivants sur la liste sont appelés à siéger :

- Stéphanie Rouyer
- * Régine Lahoz
- Micheline Vidal

Un espace est réservé aux élu(e)s minoritaires.

A cette date, aucun texte nous a été communiqué.

Contacts

Valérie Ramy

accueil@castelnau-de-guers.com 04 67 98 13 61

Martine Lahoz

finances@castelnau-de-guers.com 04 67 98 16 93

Marion Rubio

communication@castelnau-de-guers.com 04 99 41 00 09

Claudia Weichert

urba@castelnau-de-guers.com 04 67 98 16 94

Le centre de loisirs

enfancejeunessecdg34120@gmail.com 04 67 30 29 59

L'école

04 67 98 98 32 ce.0341074h@ac-montpellier.fr

Emplois saisonniers - Jobs d'été

haque jeune Castelnaulais qui souhaite travailler 2 semaines à raison de 20 heures par semaine durant les vacances d'été peut postuler.

Les Conditions d'admissibilité sont :

- Avoir 16 ou 17 ans (une seule fois sur les 2 ans),
- Être scolarisé,
- Résider à Castelnau,
- Inscription au recensement militaire.

Le jeune ne pourra candidater que sur une des deux années, celle des 16 ans ou celle des 17 ans.

Les Pièces à fournir lors de l'inscription sont :

- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité
- Certificat médical
- Autorisation parentale
- RIB au nom du (de la) candidat(e)
- Recensement militaire

Le dossier d'inscription devra être retiré en mairie à partir du 1^{er} mars. Il faudra le remplir, le signer par le mineur et son représentant légal et le déposer Jusqu'au 22 mars.

Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie: 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)